

respectât. Agapit II déclare qu'il ne fait que confirmer le don de Hugues, précaution qui servit peu, car les sires se crurent dans la suite fondés à reprendre un bien que la nécessité et l'autorité du pape n'avaient pu leur enlever.

Il est bon de remarquer que ces guerres de seigneur à seigneur n'étaient que des irruptions tumultueuses et conséquemment peu meurtrières. Les vassaux se rassemblaient à la voix de leur seigneur, et, munis de toute espèce d'armes, sans ordre ni discipline, se précipitaient sur les terres de leur ennemi, où ils faisaient furtivement le plus de dégât qu'ils pouvaient, enlevant le bétail, et mettant le feu aux maisons; le nombre des morts dépassait rarement quinze à vingt personnes. Malheur à l'habitant des campagnes qui n'avait pas mis ses effets en sûreté dans le château de son seigneur. C'est là l'origine du droit de garde et de protection que les seigneurs ont conservé longtemps dans leurs terriers.

Cette guerre est une preuve indubitable de l'indépendance des sires de Bagé et très-probable de celle des autres seigneurs. L'évêque et le comte de Mâcon étaient vassaux du roi de France, et le sire de Bagé du roi des deux Bourgoignes; mais le nœud de dépendance était tellement affaibli que les deux souverains ne recevant ni soumission ni hommage les laissèrent vider leur querelle. Aussi, dès cette époque Hugues prend le nom de prince, de marquis très-noble, de comte par la grâce de Dieu et signe toujours avant les comtes de Mâcon.

Nous ne finirons pas ce règne sans faire remarquer que la mauvaise forme de gouvernement fut en grande partie la cause de cette guerre. Quels progrès se sont opérés dans la politique des peuples! Grâce à ce qu'on appelle l'équilibre nécessaire à leur existence, on ne peut porter atteinte aux droits des uns sans que les autres ne volent promptement à leur secours. Au premier cri d'alarme, les ambassadeurs franchis